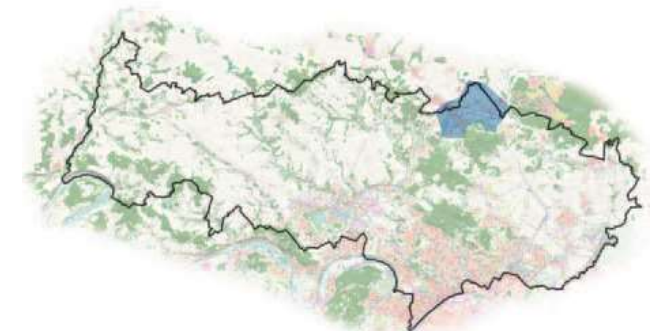


VALLÉE DE L'OISE DE BRUYÈRES À MOURS



L'unité de paysage de la vallée de l'Oise dans sa section entre Bruyères et Mours offre des ambiances souvent paradoxales : en rive droite, le lit majeur de l'Oise très évasé, occupé par des implantations industrielles est en continuité avec les grands espaces d'openfield du plateau picard ; en rive gauche, le versant haut et mouvementé de la butte de Carnelle organise des paysages plus structurés, agricoles et forestiers avec des formes urbaines identifiables, joliment étagées sur les reliefs occidentaux de la butte. La présence en rive droite d'un grand ensemble d'habitats collectifs ainsi que d'un étalement pavillonnaire plus prononcé sur cette rive accentue la mise à distance et le fort contraste de paysage d'une rive à l'autre. Malgré la belle présence de la proue orientale du massif de Carnelle qui gouverne toute l'unité, il est difficile d'avoir une perception unifiée de cette séquence de paysages tant le cours de l'Oise n'est pas suffisamment perceptible. Les caractères de cette unité sont pourtant bien ceux d'une vallée urbanisée. Les grandes infrastructures aériennes qui descendent du massif de Carnelle et cadrent l'unité à l'est et à l'ouest indiquent la proximité de la métropole.

- Une unité urbanisée de la vallée de l'Oise
- Un voisinage offrant de vastes espaces ouverts
- Une unité gouvernée par la présence majestueuse du massif de Carnelle
- De grandes directions armoricaines orchestrées par le relief et les réseaux

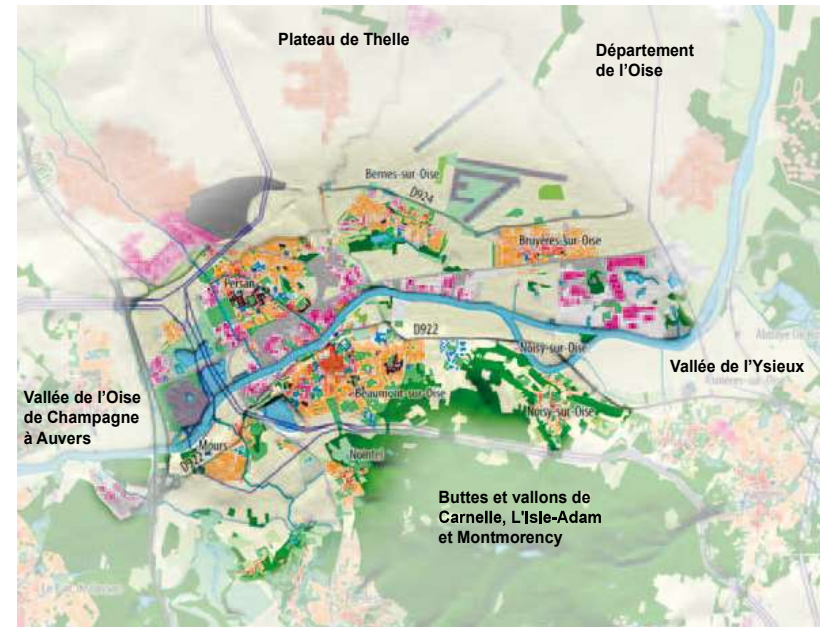


Limites et voisinage

L'autoroute A 16 formalise une limite claire entre cette unité et la séquence voisine de la vallée de l'Oise de Champagne à Auvers. En amont de Champagne-sur-Oise, cette unité se distingue de la section aval par sa large ouverture en rive droite vers la Picardie. Ici, la frontière avec le département de l'Oise au nord de l'aéroport de Persan-Beaumont ne correspond à aucune limite paysagère. C'est plutôt l'univers urbain créé par Bernes, Persan et Bruyères qui fait la séparation avec les paysages agricoles du plateau de Thelle, plus au nord.

En rive gauche, l'unité est bordée sur toute sa longueur par les buttes et vallons de Montmorency, L'Isle-Adam et Carnelle. Les limites sont plus imbriquées au niveau du coteau de la butte de Carnelle, animé de nombreux talwegs et de terrasses cultivées (Noisy-sur-Oise). Vers la vallée du ru de Presles, la limite apparaît comme un espace de transition dans lequel Mours et Nointel se tournent vers la vallée de l'Oise alors que Presles reste accroché aux buttes.

En amont de l'unité, à Boran-sur-Oise, la rivière quitte une vallée plus encaissée à la sortie de la forêt de Chantilly. Enfin, une transition douce s'effectue vers la vallée de l'Ysieux au niveau d'un coude de l'Oise à Asnières.



Les coteaux de l'Oise depuis Prérrolles sur l'éperon boisé de Presles.



Les talwegs du ru de Presles à Hauteur de Mours



Plateau de Thelle, vers le nord de l'unité



A l'arrière plan, derrière le clocher de Bruyère-sur-Oise, les coteaux du plateau d'Hérouville en limite ouest.

Charpente naturelle

L'Oise présente ici un profil particulier, à la fois plus évasé et dissymétrique que les sections situées en aval et en amont.

Plusieurs ensembles géomorphologiques s'articulent à l'endroit de cette unité de paysage : confins des plateaux du Vexin, des buttes témoins de la plaine de France, du plateau picard, de la continuité formée par la côte de l'Île-de-France, l'Esches et l'Ysieux qui suivent une orientation armoricaine très perceptible jusqu'au Pays de Bray. En rive droite, entre Boran et Persan, vallée de l'Esches comprise, le plateau picard se termine en pente douce dans cette partie de vallée orientée est-ouest, déterminant un profil de la vallée peu marqué.

En rive gauche, la butte de Carnelle, plus haute que celles de l'Isle-Adam et de Montmorency, est aussi plus proche de la vallée. Elle dessine un versant composé de niveaux successifs séparés par des coteaux assez raides : le sommet forestier de la butte (210 m), un niveau correspondant au plateau boisé ou cultivé (130 m), un replat où sont installées les villes (50 m) et, enfin, une large terrasse alluviale de 500 à 1000 m, en majorité agricole. A Beaumont et, dans une moindre mesure à Noisy, le replat et la ville s'avancent jusqu'au bord de l'Oise alors qu'à la confluence de l'Ysieux, cet ensemble alluvial occupe un large espace devant Asnières-sur-Oise. Entre la butte de Carnelle et celle de l'Isle-Adam, le vallon du ru de Presles contribue à élargir localement le fond de vallée.



L'éperon du massif de Carnelle est manifeste d'une charpente naturelle de la rive gauche de l'Oise étagée en plusieurs niveaux.



Des boisements denses et généreux accompagnent le cours de l'Oise sur presque toute la portion de l'unité.



Vers la rive droite, le caractère d'openfield et la topographie plus plane contrastent avec les boisements de la rivière et les coteaux de Carnelle.



Structures et motifs

Le contraste entre le versant boisé et mouvementé de la butte de Carnelle et la partie nord en pente douce vers les formes molles du plateau picard est une des principales caractéristiques structurales de cette partie de vallée urbanisée. La rivière, malgré une largeur non négligeable, est ici peu perceptible car le plus souvent masquée par une ripisylve presque continue.

La rive gauche de la vallée

Le versant de la butte de Carnelle dessine une structure paysagère particulière, étagée, où chacun des niveaux entretient une relation privilégiée avec l'Oise. Orchestrées par cette configuration en terrasses, les structures urbaines implantées sur le versant des buttes de Carnelle diffèrent cependant légèrement selon leur orientation vers l'Ysieux, l'Oise ou le ru de Presles. Ces variations apportent en rive gauche le sentiment d'une succession de sites plus qu'une unité paysagère.

Les villes de Beaumont-sur-Oise, ou Mours sont situées sur le premier niveau au-dessus de la terrasse alluviale. En dessous se succèdent des cultures, parfois des populecultures ou des jardins familiaux, puis les rives boisées de la rivière.

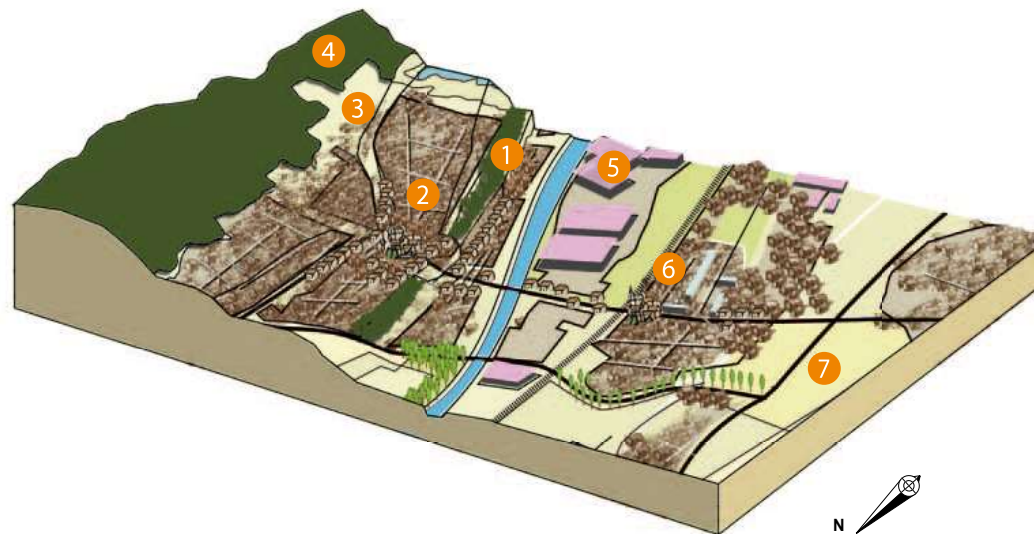
A Beaumont-sur-Oise, un motif de rempart planté d'arbres en alignement architecture le rapport de la ville à la rivière. Ce bord très tenu est repris au niveau de l'eau par les ouvrages de quai et les plantations de berges.

La générosité du coteau et sa faible pente à hauteur de Beaumont a permis à la ville de se développer largement sur ce socle naturel, jusqu'à la lisère du massif de Carnelle.

Entre Beaumont-sur-Oise et Noisy-sur-Oise s'ouvre le premier « vrai » espace rural d'ampleur à l'amont de la confluence avec la Seine. Depuis la RD 922, on quitte enfin la vallée de l'Oise urbanisée pour rejoindre cet espace de « respiration ». Ce sentiment est assez artificiel car en réalité la rive droite de l'Oise est largement mitée par l'urbanisation et la RD 922 participe à fragmenter cet espace de plaine alluviale.

Structure paysagère schématique

La structure de l'unité contraste fortement entre la rive gauche et la rive droite.



- 1 Ville patrimoniale en bord de quai et en pied de rempart
- 2 Ville patrimoniale « perchée » au dessus des remparts
- 3 Ouvertures cultivées et équipements sportifs en lisière de boisement
- 4 Boisement du massif de Carnelle
- 5 Plaine alluviale occupée par des zones d'activités jusqu'à la voie ferrée
- 6 Ville patrimoniale en retrait de la voie ferrée
- 7 Ouvertures agricoles non considérées par les formes urbaines



En partie haute, Beaumont-sur-Oise et son église surplombent la vallée de l'Oise.



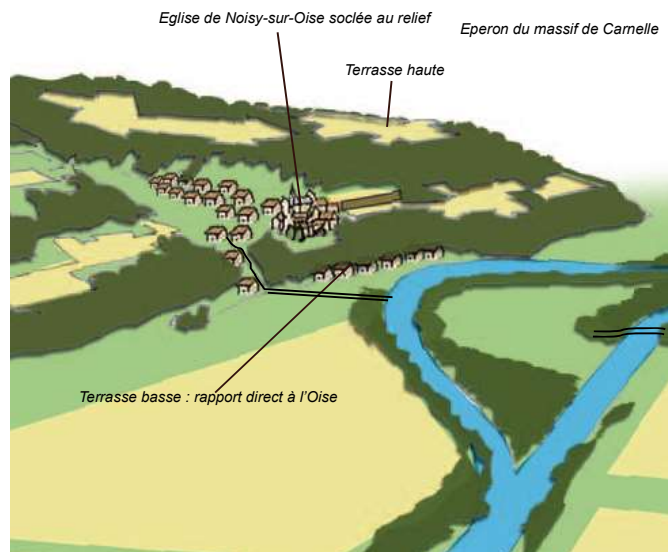
En partie basse, Beaumont-sur-Oise est étagé par des motifs de remparts ou de lanières boisées.



A hauteur des quais de Beaumont-sur-Oise les bords de l'Oise sont aménagés en terrasses successives jusqu'au niveau de l'eau.

Les terrasses de Noisy-sur-Oise

Noisy-sur-Oise occupe une position de terrasse plus élevée dans un système de coteaux, de vallons et de replats complexes et parfois à pic sur l'Oise. L'implantation de l'église sur un promontoire à l'écart du village participe de la sensation d'un village en surplomb sur les ouvertures de la vallée qu'elle domine. La présence de constructions en contrebas, le long de la rivière, confirme l'attachement du village à la vallée, alors que les jardins et les cultures des replats ainsi que les lisières du massif forestier toutes proches participent à la diversité des ambiances.



Le village de Noisy-sur-Oise sur les flancs du massif de Carnelle est agencé en terrasse à l'image des prairies et cultures qui l'entoure. Cette configuration s'appuie sur la forme en éperon de cette partie du massif. Elle agence des motifs longilignes qui semblent venir chercher un rapport à l'Oise.



Au-dessus de Noisy-sur-Oise, des paysages de prairies sur le rebord du massif de Carnelle, agencent des terrasses hautes sur l'Oise et les plaines Picardes.



La position et le socle de l'église de Noisy-sur-Oise témoignent de la considération apportée dans le temps pour un rapport des édifices aux horizons.



Le socle de l'église se prolonge dans la ville par des murs en soutènement des prairies et vergers longilignes en terrasses sur l'Oise.



Au niveau de l'Oise, l'éperon du massif de Carnelle semble plonger dans la rivière. Quelques maisons se sont implantées sur la mince épaisseur de berge, à la jonction de cette remarquable structure.

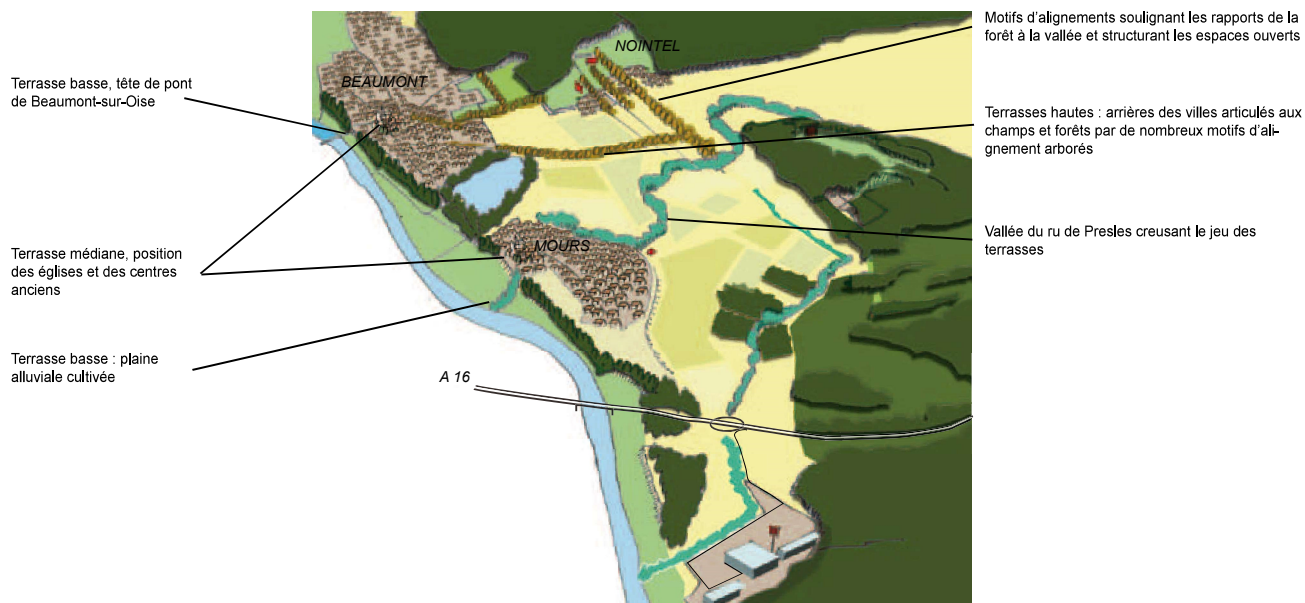
Les alignements de Nointel

Egalement adossé à la forêt mais tourné vers le ru de Presles et les champs, Nointel est avant tout structurée par la composition du château. La ville a profité de la gare toute proche pour se développer en contrebas de son ancien centre. De l'autre côté de la gare, Mours s'inscrit dans un site moins cadré au centre de la plaine formée par la confluence du ru de Presles et de l'Oise. Le village, à l'origine limité à quelques maisons, a subi une évolution analogue à celle de Nointel, avec un développement pavillonnaire périphérique. Dans cette partie de la vallée, la structure étagée en terrasse est peu lisible en raison des méandres du ru de Presles qui viennent en perturber la planéité. De beaux motifs d'alignement en bordure de routes, comme ceux qui rayonnent autour du château de Nointel, scandent les espaces cultivés et animent les cours d'eau du fond de vallée. Vers le sud, la butte de Presles et le château de Bellevue, en position de guet, mettent en scène les méandres de la rivière par un cadrage des fronts et éperons boisés.

Côté Oise, malgré un environnement agricole bien présent, la proximité de diverses infrastructures et activités (autoroutes, lignes électriques, centrale thermique de Champagne-sur-Oise) confère à la commune une ambiance industrielle. Le caractère résiduel des cultures de fond de vallée dont les parcelles sont souvent peu lisibles, car trop petites à l'échelle du site et enclavées, renforce cette perception.

A l'articulation de l'Oise et des champs en arrière des villes, un centre commercial en lisière de forêt reste déconnecté de ce contexte en raison de l'échangeur de l'A 16 qui segmente le territoire.

Structure paysagère schématique



Les espaces arrières de Mours et Beaumont-sur-Oise sont structurés par un grand nombre d'alignements et de motifs de bosquets. A gauche. Les alignements de parcs et châteaux ont architecturé la ville de Nointel. A droite. Des alignements relient les structures urbaines et cadrent les cultures, entre Beaumont-sur-Oise et Nointel.



Les espaces arrières de Mours, à proximité des espaces naturels sont des lieux propices à l'installation d'activités de plein air.



En arrière de Mours, la ripisylve du ru de Presles anime le paysage légèrement ondulé au pied des massifs de Carnelle et L'Isle-Adam.

La rive droite de la vallée

En l'absence de relief, la rive droite est marquée par la voie ferrée qui suit le cours de l'Oise à quelques centaines de mètres et délimite une zone dédiée aux activités industrielles, logistiques et aux gravières. Cependant, ces industries semblent en perte d'activité et ne parviennent pas à former un espace organisé. Seule la centrale désaffectée de Champagne-sur-Oise forme encore un repère à l'extrémité Ouest de cet ensemble. Les silos des Quatre chemins, au Nord de l'unité, constituent un jalon similaire à la limite des ouvertures cultivées.

Au Nord de la voie ferrée, Persan, Bernes et Bruyères s'étalent en bourgades successives mêlant des ambiances d'habitat ouvrier ancien, de pavillons plus récents et, à Persan, d'un grand ensemble de la fin des années 1960. Cette urbanisation est ourlée en partie par la RD 924 au-delà de laquelle s'étend la plaine céréalière (à l'exception de l'enclave de l'aérodrome de Persan-Beaumont).

La voie ferrée et la zone d'activités qu'elle délimite s'interposent entre l'Oise et les ensembles habités, empêchant les habitants de profiter des abords de la rivière.



La plaine alluviale en rive droite de l'Oise est bordée par la voie ferrée qui la sépare des villages anciens. Cette plaine accueille un certain nombre de bâtiments d'activité entre l'Oise et la voie ferrée.



Enfouies sous la végétation, les activités du bord de l'Oise tentent de se camoufler plutôt que de participer de la composition du territoire.



Quand ils sont bordés d'un motif construit ou végétal, les villages de la rive droite de l'Oise participent d'un agencement des espaces ouverts.



Conditions de perception

L'Oise, qui offre de jolies ambiances, reste le plus souvent cachée aux regards par des rideaux de végétation. Cette situation est généralisée surtout en amont. En aval, les rives sont moins masquées mais souvent rendues inaccessibles en raison de la vocation industrielle de la rive droite. Les nombreux ponts sur l'Oise permettent des incursions visuelles vers la rivière. Le fond de vallée offre peu d'ouvertures visuelles, des plantations récentes dans les champs de Machecourt vont occulter dans quelques temps les rares ouvertures transversales à la rivière.

En rive gauche, les niveaux successifs de la butte de Carnelle offrent de multiples opportunités de panoramas sur les paysages de la vallée et sur la rive droite de l'Oise. Ces positions sont particulièrement intéressantes à Noisy et Beaumont-sur-Oise.

Dans la partie amont de l'unité, le GR 1 longe la butte de Carnelle depuis la vallée de l'Ysieux jusqu'à Noisy-sur-Oise. En position élevée sur le versant, il permet également de belles échappées visuelles sur la vallée de l'Oise. Les autoroutes et voies ferrées offrent également des vues quoique le plus souvent fugaces.

Dynamique des structures et motifs

Étalement urbain en bord de ville

Les caractéristiques des bords de villes divergent selon les rives de l'Oise. La voie ferrée entravant un rapport aisé à la rivière, les villes de Persan, Bernes-sur-Oise et Bruyères-sur-Oise moins contraintes vers le Nord, débordent sur le plateau. Seul l'aérodrome de Persan-Beaumont contient pour l'instant les extensions urbaines. La déviation récente de Persan à Creil favorise une urbanisation continue entre ces unités urbaines.

En rive gauche, la topographie et les motifs d'alignement guident et contiennent l'urbanisation de Noisy-sur-Oise et Nointel. A Beaumont-sur-Oise, des extensions pavillonnaires le long des chemins d'accès à la forêt entament progressivement les lisières forestières.

Mise à l'écart de la rivière

A l'exception du centre ancien de Beaumont-sur-Oise, la rivière sur cette unité est constamment mise à l'écart.

Le passage de la voie ferrée en rive droite et la déconsidération des friches industrielles en berges de l'Oise participent de cette mise à l'écart de la plaine alluviale. Persan est ainsi excentré et n'entretient que peu de relations paysagères avec Beaumont-sur-Oise pourtant en vis-à-vis.

Les dynamiques de port industriel conservent une autonomie de fonctionnement à l'écart de l'activité urbaine. L'implantation récente de plate-formes logistiques en plaine alluviale de Bruyère-sur-Oise répondent à des logiques extérieures à l'unité. Les gravières aveugles au paysage, car enrichies, constituent pourtant des atouts de la plaine alluviale. Leur épaisseur et leur largeur sont en mesure d'organiser les limites de la ville avec les espaces ouverts et de structurer un rapport original à la rivière. Les dynamiques actuelles tendent à les reboucher de manière systématique.



Associés aux sites industriels, les ouvrages de franchissement de l'Oise prennent des dimensions gigantesques qui limitent la perception de la rivière à des motifs de coteau, ou à la présence de peupliers.



Bien que non visible, la présence de l'eau est perceptible par les boisements des berges et le caractère alluvial de la plaine. La silhouette singulière du massif de Carnelle en arrière plan, permet de sentir l'évasement de la vallée de l'Ysieux.



La RD 922 à hauteur de Mours témoigne de la position en balcon de la ville sur la plaine alluviale de l'Oise. La rivière est ici mise à l'écart de la ville par les implantations industrielles.



A cette distance, les masses blanches des industries habillées de végétation renseignent tout autant sur le cours d'eau que la plaine alluviale en premier plan.



La déviation de Mours accompagnée d'un mur anti-bruit, entrave définitivement le rapport de la ville à l'Oise.



Le port industriel de Bruyère-sur-Oise offre un rapport privilégié, mais exclusif à la rivière.



De rares opportunités de plaisances permettent d'accéder à l'Oise. A l'instar des ports d'industrie, ces espaces ont un caractère confidentiel, caché, voir en désuétude.



Le caractère inondable de la plaine inondable contraint fortement son urbanisation. A Bruyère-sur-Oise, la voie ferrée marque la limite des extensions urbaines vers l'Oise.



Depuis la déviation de Persan à Creil, aucun élément de charpente ou de structure ne semble pouvoir cadrer le développement urbain.

Enjeux de paysage et pistes de réflexion

Évolutions territoriales récentes et en cours

Le secteur appartenant à la vallée de l'Oise connaît des perspectives de développement liées au passage à grand gabarit de la rivière. La pression foncière est d'autant plus forte que l'unité est cadrée de part et d'autre par le PNR du Vexin en aval de la rivière et le PNR de l'Oise Pays de France en Amont.

Concilier développement industriel et urbain et environnement rural et naturel de proximité

L'unité est caractérisée par un bel enchaînement de paysages avec le massif de Carnelle au sud-est, la rivière au centre et les ouvertures agricoles au nord. La lisibilité de cette structure de paysages suppose d'adopter une attitude assez rigoureuse vis-à-vis des développements urbains qui scandent l'articulation avec les paysages forestiers, fluviaux puis ruraux. Les formes urbaines doivent retrouver une façade sur ces différents espaces. Au sein de l'unité elle-même, il est également intéressant de préserver au maximum les formes urbaines en place en concentrant un développement nucléaire centré sur les gares et les franchissements de l'Oise.

Maîtriser la structure paysagère des développements urbains

■ Façades sur la plaine

La position initiale des unités urbaines de la rive droite est, au milieu des champs, en net retrait des berges de l'Oise. L'absence de limites naturelles en secteurs de plaine rend particulièrement sensibles les extensions urbaines en rive droite de l'Oise. L'ensemble de cette rive est sujette à des processus d'extensions urbaines de type lotissements, mitage linéaire et habitat diffus qui participent à l'absence de lisibilité de la vallée.

Le tracé de la déviation de Persan à Creil est davantage vecteur d'étalement urbain que de limite urbaine. La position des giratoires, hors des formes construites, laisse présager d'une soudure urbaine entre Bruyères-sur-Oise, Bernes-sur-Oise et Persan. Les infrastructures routières nécessitent d'être abordées, non sous l'angle unique de la circulation, mais comme éléments de territoire et de développement associées aux espaces paysagers et urbains dont elles peuvent anticiper les futures articulations et les qualités d'espace. Ce tracé périphérique est l'occasion de réfléchir à un vocabulaire d'interface que le boulevard peut offrir entre les champs et la ville. Une position des routes proche du terrain naturel favorise l'intégration au paysage et permet d'envisager des alignements jouant leur rôle de premier plan. Un traitement asymétrique des bordures (alignements d'arbres, trottoirs) serait l'occasion de mettre en scène un rapport au paysage.

La aussi le rapport des formes urbaines avec les espaces ouverts est à intégrer dans un projet de fronts urbains sur les grandes perspectives cultivées du Vexin.



■ Façades sur la rivière

En contact distant avec la rivière, car en retrait des secteurs inondables, ce rapport à l'Oise reste aujourd'hui à entretenir et enrichir. Le rapport à l'Oise est aujourd'hui compliqué par le passage de la voie ferrée. Le développement de secteurs d'activité industrielle ou de logistique ne peut s'étendre inconsidérément sans mettre en péril la qualité paysagère de ces territoires qui représentent une belle ponctuation de paysages ouverts dans l'enchaînement de paysages entre Carnelle et le plateau de Thelle.

Les franges urbaines de Bernes-sur-Oise et Bruyères-sur-Oise, unités comprises entre les étendues cultivées du plateau au Nord, et les plaines alluviales de l'Oise au sud, tournent le dos à leur paysage de proximité. La limite urbaine Nord et Sud de ces deux villes gagnerait à retrouver un rapport franc au paysage avec des fronts bâtis constitués et, au sud de la voie ferrée, des traverses paysagères jusqu'à l'Oise par delà les zones d'activités.

L'Esches, affluent de l'Oise à l'Ouest de l'unité est en capacité d'ordonner une limite urbaine dessinée et appuyée sur cet élément de la charpente naturelle qui, dans l'état actuel, n'a qu'une faible présence paysagère. Depuis le cours d'eau, la belle présence des coteaux en aval de l'Oise est un repère remarquable de cette unité.

En rive gauche, la structure étagée plus marquée qu'en rive droite (villes constituées de plusieurs terrasses) est susceptible d'influencer les formes et

les trames urbaines. On veillera à maintenir une enveloppe paysagère avec des secteurs cultivés et/ou ouverts disposés en couronne autour d'une forme urbaine constituée. Le lotissement de Mours est un exemple réussi de forme urbaine avec un tour de ville propice à la promenade et des seuils qui proposent un accès immédiat aux ouvertures cultivées depuis l'espace résidentiel.

Ainsi, le territoire présente des opportunités à saisir pour confirmer les relations de la ville avec son paysage. En plus de développer des limites cohérentes avec les ouvertures agricoles, les villes doivent notamment trouver les moyens d'engager une meilleure transversalité avec l'Oise (transversalité de l'Oise à hauteur de Persan-Beaumont et transversalité de l'Oise à hauteur de Noisy-sur-Oise).

■ La transversalité de l'Oise à hauteur de Persan-Beaumont

Énoncée dans un projet de ville et de territoire, l'unité urbaine constituée par Persan et Beaumont-sur-Oise constitue le point d'orgue de l'unité afin de replacer la rivière au centre des problématiques d'aménagement.

Le rapport de la ville historique de Beaumont-sur-Oise à hauteur de la tête de pont et la rivière est avéré. Les extensions plus récentes, notamment industrielles sur les bords de la commune et sur l'autre rive ne permettent pas à ce jour de profiter des berges de l'Oise. Affirmer les continuités de berges, même

en secteur industriel, contribuerait à revaloriser la présence de la rivière dans la partie basse de la ville et de porter des réflexions cohérentes sur l'ensemble de l'enveloppe urbaine. Les entrées de ville en particulier gagneraient à bénéficier d'une réflexion globale à l'échelle de l'enveloppe urbaine, plutôt qu'un traitement par secteur et par zones séparées.

En terrasse intermédiaire, les revalorisations d'entrée et de sortie de ville de la RD 922 constituent aussi des éléments porteurs de l'indentification de la forme urbaine. Il en est de même en rive droite, où la RD 4 doit être valorisée comme la structure continue du chapelet des villes de la rive droite de l'Oise.

La traversée de l'Oise prolongée par l'axe formé par la RD 21 et RD 78 est un vecteur de composition qui met en relation Persan-Beaumont et Chambly dont les deux clochers sont en vis-à-vis. Cette relation de paysage entre ces deux unités urbaines distinctes est aujourd'hui peu perceptible, du fait de la voie ferrée et des implantations industrielles qui viennent s'interposer dans cette perspective. Les efforts de restructuration urbaine (désenclavement des quartiers d'habitat collectifs de Persan) gagneraient à requalifier cet axe (en particulier entre la voie ferrée et l'Oise) pour constituer une véritable tête de pont en rive droite.

Enfin, la structure en terrasse de la rive gauche doit permettre une gradation pertinente des tissus urbains jusqu'aux lisières des boisements de Carnelles. La valorisation de la lisière forestière tient principalement au maintien d'une continuité ouverte et de la limitation du mitage forestier par l'expansion pavillonnaire. Ces ouvertures et ces lisières doivent aussi rester fréquentables et arpentables notamment par la mise en valeur des chemins de rebord (dont le chemin de la Pierre) qui permettent d'ouvrir des vues sur la vallée.

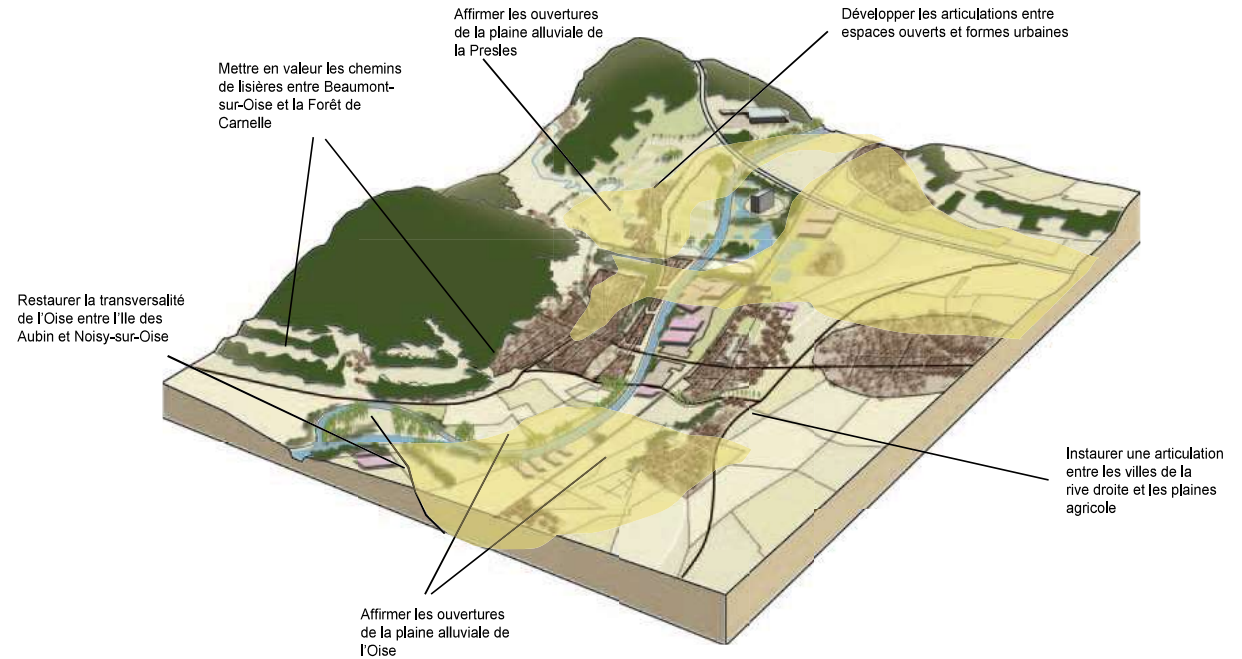
■ La transversalité de l'Oise à hauteur de Noisy-sur-Oise

Un des motifs de paysage qui procure un attachement particulier est la perspective sur le village en terrasse de Noisy-sur-Oise depuis l'île des Aubins. L'île des Aubins devrait être en capacité de retrouver ses droits et qualités d'espace naturel. L'axe de paysage dans le prolongement du chemin du bac des Aubins traverse un environnement industriel jusqu'au centre de Bruyères-sur-Oise. La requalification paysagère de cet axe concerne deux enjeux principaux : la reconquête d'une île en espace naturel qui, de par sa situation peut devenir un parc à l'usage des populations riveraines. L'inscription d'une respiration paysagère structurante ponctuant l'étalement industriel et ordonnant des points de vue sur les paysages portuaires (loin, malgré ou en raison de leur démesure, d'être sans intérêt).

Encourager et accompagner l'agriculture et les paysages ouverts

Par son voisinage, l'unité présente un caractère rural à maintenir. Au sein de l'unité, les ouvertures agricoles sont plus ponctuelles et particulièrement enclavées entre les infrastructures routières, ferrées et aériennes. Cette situation pose la question des conditions d'exploitation et de la pérennisation de l'agriculture sur ces parcelles. Des réflexions doivent être menées en termes de projet sur les usages et fonctionnements de ces espaces, ni vraiment ruraux, ni tout à fait urbains.

Synthèse des ouvertures et unités urbaines



La mise en valeur des espaces ouverts autour des unités urbaines

Depuis la limite sud de l'unité urbaine de Persan Beaumont jusqu'aux confins nord de Persan, la suite de paysages ouverts constitue un paysage particulièrement riche de composantes antagonistes (sites d'anciennes carrières, aujourd'hui réservoir de biodiversité, friches industrielles sur des emprises importantes, zone d'activité et espaces cultivés).

Le réseau ferré, l'A 16 et les lignes haute tension en avant poste du plateau de Thelle organise un faisceau qui donne une direction forte à ce morceau de territoire. Cette grande orientation des infrastructures ne doit pas nous faire oublier les éléments importants de la charpente naturelle que sont la vallée de L'Esches et la très belle position du coteau de Champagne-sur-Oise qui surplombe cette ouverture.

Ce secteur représente un enjeu de conciliation entre des infrastructures de desserte et leurs zones d'activités d'une part et la continuité d'espaces ouverts transversale à la vallée de l'Oise dans le prolongement de la vallée du ru de Presles. Le ru de l'Esches est en capacité de constituer par endroits une limite urbaine appuyée sur la charpente naturelle.

■ La plaine alluviale en amont de l'unité

L'ensemble des champs en bordure de l'Oise mériteraient une plus forte prise en considération pour les paysages ouverts. Cette ouverture de plaine alluviale bordée par le massif de Carnelle est en mesure d'offrir une transition de qualité vers le vaste plateau agricole de Thelle. Malgré le passage du réseau ferré, de la RD 922 et le développement de secteurs d'activité, on veillera à ne pas gêner le passage des engins, à maintenir le contact entre les cultures et les fermes, à ne pas scinder trop gravement les exploitations, ce qui pourrait générer des secteurs de déprise agricole et des fermetures du paysage ou des coupures de leur enchaînements. Le boisement des terres agricoles alluvionnaires est déconseillé au regard des enchaînements de paysages qu'elles contrarient.

Le secteur du ru de Presles est sans doute l'espace agricole le plus intègre de l'unité. Les alignements de Nointel, l'ourlet boisé de la ripisylve du ru de Presles, motifs de composition des ouvertures agricoles à proximité des activités urbaines méritent d'être entretenus et développés. En articulation de Mours et Nointel, ces territoires à maintenir ouverts sont un enjeu d'importance pour le cadre de vie des unités urbaines.

Constituer des parcours paysagers en réseau, valoriser les éléments de nature

Associés au développement urbain, les espaces publics représentent un enjeu paysager majeur pour le cadre de vie. Une action très positive consiste à valoriser un réseau reliant les espaces publics urbains - requalifiés si nécessaire - aux espaces naturels et ruraux, sous forme de promenades, de lieux aménagés.

Les espaces publics urbains sont une pièce maîtresse des paysages bâtis. La qualité de leur composition peut valoriser autant le bâti que les éléments de nature (reliefs, vues, eaux, végétation...). Entre Mours et Beaumont-sur-Oise, les récents aménagements routiers ont fortement détérioré les continuités de la rue de L'Isle-Adam qui, par un passage en rebord de terrasse, offrait une belle compréhension de la vallée de l'Oise.

Dans la continuité des espaces publics, il est utile d'associer les chemins ruraux conduisant aux éléments majeurs de la charpente naturelle. Les extensions pavillonnaires de Mours vers la vallée du ru de Presles offrent grâce à un chemin de ronde une interface presque idéale avec les espaces cultivés et le cours d'eau.

Sur les franges des agglomérations, un espace d'articulation est toujours intéressant à offrir aux habitants : une frange de ville constituée de jardins, vergers, prairies, voire d'équipements sportifs peut constituer une agréable promenade proche de chez soi et d'où l'on regarde le paysage environnant. Le dispositif permet également de fixer dans l'espace une limite à l'urbanisation et de contenir l'étalement urbain.

Les lisières des boisements des coteaux constituent des lieux d'un grand intérêt. Les terrasses cultivées de Noisy-sur-Oise permettent de profiter de la présence de la forêt tout en bénéficiant de vues remarquables sur l'Oise et les paysages cultivés picards. Ce découpage remarquable des lisières en chambres cultivées permet en outre de magnifiques transitions entre le village et sa forêt.

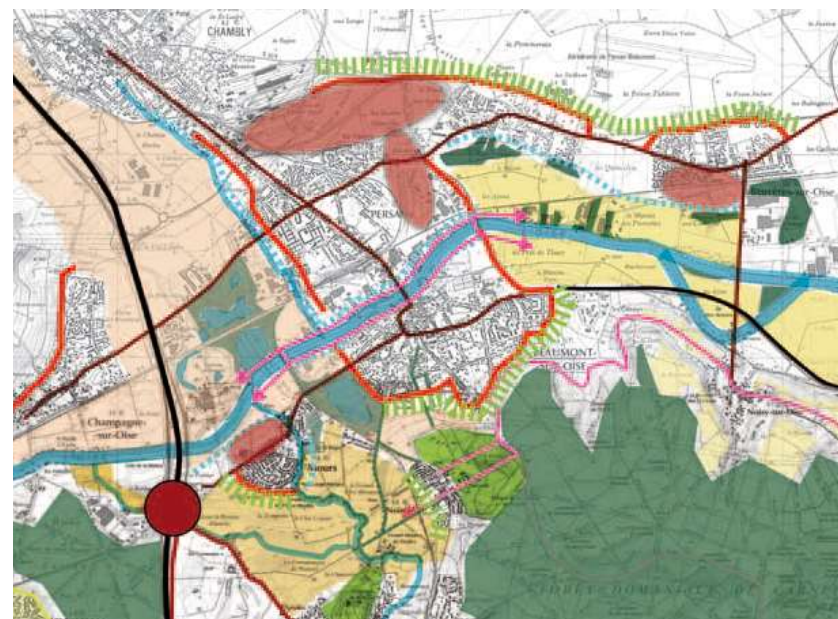
Les ruisseaux forment également un potentiel de lieux intéressants à associer à ce réseau d'espaces publics. Leurs aménagements, si besoin à l'occasion d'un travail sur la gestion des eaux de ruissellement, sont à envisager. L'accompagnement de la ripisylve du ru de Presles et celle du ru du Bois par des continuités de promenade jusqu'à l'Oise sont à envisager en réseau avec les nombreux alignements de Nointel tout comme la promenade du ru du bois qui longe le secteur commercial et passe sous l'échangeur avant de rejoindre l'Oise.

Les autres éléments naturels, bois et forêts, marais, pelouses calcaires... sont à l'occasion à intégrer à ces réseaux, à protéger et valoriser. Les conditions d'accessibilité sont particulièrement à considérer pour permettre au public de bénéficier des éléments de paysage qui l'environnent.

Le patrimoine des parcs et jardins, souvent en lien avec les composantes paysagères, s'inscrit volontiers dans un projet de réseau d'espaces paysagers. Certains éléments peuvent être visés par une politique d'acquisition publique ou d'ouverture ne serait-ce que visuelle. A Nointel, la composition du château et de son parc est l'occasion d'offrir un accès remarquable depuis les espaces cultivés de Presles et du village à la forêt de Carnelle.

La gestion des eaux de ruissellement qui vient aujourd'hui s'ajouter aux programmes des espaces publics, peut contribuer à son animation (noues, bassins, zones humides, imperméabilisation réduite...) et faire en sorte que le réseau d'espaces paysagers participe à limiter les effets du ruissellement.

Synthèse des enjeux de structures urbaines et continuités d'ouvertures



La présence de l'Oise et de la plaine alluviale place la gestion de l'eau en position centrale de l'unité. Les bassins de rétention associés au développement de zones d'activités sont trop souvent considérés comme des ouvrages techniques de gestion de l'eau. Il peuvent pourtant être d'une grande valeur paysagère ou écologique pour peu que ces paramètres soient pris en compte en amont.

Les infrastructures

Le paysage est perçu depuis les routes et les chemins. Chaque parcours est l'occasion de fixer les modalités de perception et d'éventuels traitements spécifiques. Les infrastructures guident ici les grandes directions et orientations de l'unité. Les motifs de plantations d'alignements le long des voies est particulièrement efficace dans les secteurs ouverts où ils offrent aux usagers un cadre agréable à la route, de l'ombre en été et un premier plan qui valorise le dégageant des cultures.

Vus de l'extérieur, les alignements offrent à la fois la beauté des arbres qui se sont développés sans contrainte de volume et forment des motifs qui renforcent la lisibilité du territoire. Dans le prolongement du viaduc de l'A 16 en franchissement de l'Oise, la jeune végétation des talus mériterait avec le temps d'être sélectionnée pour former des alignements rythmés plutôt qu'un écran végétal. Ces motifs d'infrastructure surligneraient alors le coteau de l'Esches plutôt que de le masquer.

Au Sud de Beaumont-sur-Oise, le passage de la voie ferrée en remblai constitue une limite urbaine qui, comme une arche, permet de marquer l'entrée dans un secteur urbain. Les talus forment des continuités écologiques remarquables des forêts jusqu'à la rivière.

